

DOSSIER

L'été du *Figaro*

[Tous les articles du dossier](#) ▾

Réservé aux abonnés

Jean-Philippe Gaillard, l'imposteur aux mille visages

POSTURES & IMPOSTURES (5/5) - En quête de reconnaissance, d'identité ou par défi, ils ont menti et trompé le grand public. Aujourd'hui, *Le Figaro* raconte l'histoire de Jean-Philippe Gaillard, faux directeur de l'aéroport de Limoges.

Par **Marie-Liévine Michalik**

Publié le 31 juillet 2020 à 06:00, mis à jour il y a 14 heures



Jean-Philippe Gaillard a été condamné à deux reprises pour des faits d'escroqueries et d'usurpations.

Charlotte Paroielle / Le Figaro

Pilote de chasse au cœur de la guerre en ex-Yougoslavie, ingénieur dans l'aviation civile, directeur d'exploitation ou encore à la tête de l'aéroport de Limoges, Jean-Philippe Gaillard a mené plusieurs vies en même temps. Mais toutes ont été construites sur des mensonges.

Le coup d'éclat à l'aéroport

Le 21 septembre 2012, la sentence tombe pour Jean-Philippe Gaillard. Chemise blanche, barbe de trois jours, l'air tendu et renfrogné, l'homme de 44 ans accepte le jugement du tribunal correctionnel de Limoges. Accusé «*d'escroquerie*» et «*faux et usage de faux en récidive*», il est condamné à deux ans de prison dont un an avec sursis, mise à l'épreuve et obligation de soins pour le premier motif, le second ayant été abandonné. Le quadragénaire a déjà passé cinq mois en détention provisoire, il ressort donc libre du palais de justice, laissant derrière lui une vie de mensonges.



Le 21 septembre 2011, Jean-Philippe Gaillard est condamné à deux ans de prison dont un avec sursis pour escroquerie. PASCAL LACHENAUD / AFP

Quelques mois plus tôt, le 2 septembre 2011, il est nommé directeur de l'aéroport de Limoges. Pendant trois mois, il rencontre douaniers, policiers, gendarmes et remplit aisément ses fonctions. Tout le personnel en est ravi. C'est donc avec étonnement que la Chambre du commerce et de l'Industrie (CCI) de Limoges reçoit une note officielle le 6 février 2012, indiquant à Jean-Pierre Limousin, son président, que le maître des lieux actuel de l'aéroport n'est pas celui qu'il croit. Noir sur blanc, il est écrit que Jean-Philippe est un imposteur, davantage connu des services de police que des services de la Marine nationale.

Un CV fourni et exemplaire

Berné, le président de la CCI cherche à comprendre ce qu'il s'est passé. *«Personne n'a eu l'esquisse d'un début de soupçon. Il a totalement fait illusion»*, reconnaît-il au moment où l'affaire éclate. Lorsque le CV de Gaillard arrive sur son bureau, son futur employeur est séduit par la longue liste des formations : un diplôme de l'école militaire de la Flotte, un brevet militaire de pilote de chasse associé à des certificats d'aptitude de vol sur des Falcon ou encore un diplôme d'ingénieur de l'aviation civile. Aux qualifications s'ajoutent *«des qualités énormes»*, selon Me Martial Dauriac, premier avocat de la CCI de Limoges. *«Il parle anglais, arabe et a occupé de nombreux postes à forte responsabilité»*, ajoute-t-il lors du procès.



Personne n'a eu l'esquisse d'un début de soupçon. Il a totalement fait illusion

Jean-Pierre Limousin, président de la CCI de Limoges

Jean-Philippe a un domaine de prédilection : l'aviation. Un secteur pour lequel il exprime une passion débordante, ce que personne n'ignore. Son casque de pilote de chasse est posé à la vue de tous sur

son bureau de directeur à Limoges. Des écussons d'armées étrangères qu'il aurait croisées en opération arborent les murs. À tous ses collègues, le directeur raconte avoir été pilote pour la Marine nationale lors des conflits dans les Balkans, au Liban et même dans les pays du Golfe. Il aurait quitté l'armée après un accident.

Créer du faux à partir du vrai

Son histoire est peaufinée à la virgule près. Il a une connaissance parfaite des événements auxquels il dit avoir assisté. Jean-Pierre Limousin, directeur de la CCI de Limoges, rapporte que lors du dernier entretien d'embauche, le faux pilote de chasse mentionne un meeting aérien datant de 1994 auquel le directeur était présent. *«Je lui ai demandé s'il se souvenait de ce qui s'y était passé. Il m'a répondu : 'Oui, un pilote belge s'est écrasé quelques minutes avant le début, mes parents [...] ont été traumatisés'.»* Le crash est véridique mais la présence de Gaillard à bord de son Super-Étendard ne l'est pas. Tout l'art du quadragénaire est de créer du faux à partir du vrai.

Une assurance et une maîtrise qui ont de quoi tromper ses 80 collaborateurs de l'aéroport. Au moment de son embauche, il se déclare capitaine de corvette, promu le 12 juillet 2001. Un Gaillard a bien été nommé ce jour-là mais pas sous un autre prénom, une autre identité.

Atterrissage brutal après un passage télévisé

Jean-Philippe se sent si assuré dans son rôle qu'il parade sur les plateaux télévisés. Un soir sur France 3 Limousin, il retrace son parcours militaire et ses exploits guerriers. Mais cette fois-ci, une spectatrice reconnaît l'homme derrière le masque. La jeune femme, identifiée comme son ex-compagne, avertit le quotidien régional *Le Populaire du Centre* pour que ce *«mythomane et escroc, déjà condamné [...] et qui recommence en permanence [...] s'arrête»* enfin.

L'atterrissage est brutal pour le directeur de la CCI de Limoges et toutes les personnes qui l'ont fréquenté. L'institution économique réagit rapidement, le convoque mais Jean-Philippe Gaillard invoque un incident avec la batterie de sa voiture et ne se rend jamais à la CCI, comme convenu. Le 7 février 2012, il est limogé de ses fonctions et une enquête préliminaire est ouverte deux jours plus tard.

Puis *«l'affaire s'emballe»*, se rappelle Me Caroline Toby, deuxième avocate de Jean-Philippe Gaillard. *«C'est la première fois que je vois une affaire ouverte sur un article de presse et non sur une plainte»*. Pour elle, la CCI se plaint d'un *«préjudice qui n'existe pas dans le Code pénal : avoir été ridicule»*. L'avocate s'interroge sur *«le moral»* qui aurait surpassé *«le pénal»* dans cette histoire.



C'est la première fois que je vois une affaire ouverte sur un article de presse et non sur une plainte

Maitre Caroline Toby, avocate de Jean-Philippe Gaillard

Un habitué des impostures

L'enquête révèle que Jean-Philippe Gaillard n'est pas à son coup d'essai. Quelques années auparavant, il a déjà été condamné à Bordeaux, Agen et Périgueux pour des faits de vols, abus de confiance et escroqueries.

Ce fils d'un enseignant et d'une fonctionnaire au Trésor public a un goût pour se créer des vies dorées. En 1994, il est commercial pour une société de machines agricoles près d'Agen. Quelques mois plus tard, il devient attaché commercial dans une société bordelaise qui façonne du matériel 3D. Après avoir disparu sans donner de nouvelles comme il semble le faire habituellement, Jean-Philippe

réapparaît à Mérignac dans une entreprise d'ingénierie aéronautique. Huit mois plus tard, l'homme se volatilise de nouveau. Et ainsi de suite.

Sa vie privée n'est pas épargnée par ses désirs de vies multiples. Tombé amoureux d'une jeune femme, il décide de lui demander sa main par écrit avec en en-tête les couleurs du ministère de la Défense. Le jour J, un homme s'avance à la place du marié et lui présente un papier tamponné «*Secret-défense*», annonçant le décès de Jean-Philippe Gaillard, mort au combat dans une mission pour l'armée de l'air. L'homme était pourtant bien vivant.

Être «*plus beau qu'il ne l'est*»

Mais qui est donc Jean-Philippe Gaillard ? «*C'est un loser dont je suis fatiguée d'entendre qu'il est brillant*», s'agace le procureur Jean-Pierre Dartenset lors du procès. C'est un «*escroc de base*», «*une victime permanente*» et «*un menteur professionnel*» qui a voulu assouvir «*un caprice de gamin*». Avis non partagé par Me Caroline Toby, sa deuxième avocate. Pour elle, Jean-Philippe Gaillard est un homme «*attachant*», qui «*a simplement voulu être plus beau qu'il ne l'est*». Lors du procès de Limoges, elle assure que le faux directeur était «*très compétent*» et que l'homme qui l'a remplacé est «*un amateur de bateau*», pas «*plus pilote*» que son client.

La plupart des personnes qui l'ont connu en parlent comme d'un homme jovial avec «*une capacité extraordinaire à s'adapter aux événements*». Toutefois, un de ses anciens patrons note «*sa jouissance profonde à manipuler autrui*». Deux études psychiatriques ont été menées en 1998, à la suite de la condamnation du tribunal d'Agen, et une autre en 2012 après l'affaire de Limoges. Toutes les deux s'accordent sur les qualificatifs de «*narcissique*», «*mythomaniaque*» et «*immature*» pour décrire le personnage.

Où est Jean-Philippe Gaillard actuellement ? «*Aucune idée*», répond son avocate, en espérant qu'il soit soigné par un psychiatre. Comment s'appelle-t-il ? Quel est son métier ? L'homme a été perdu de vue, et le mystère demeure.